COMMUNE DE CERNEX HAUTE-SAVOIE

Envoyé en préfecture le 15/07/2021

Reçu en préfecture le 15/07/2021

ID: 074-217400522-20210715-D21_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres:

L'an deux mille vingt et un

le treize juillet à vingt heures trente minutes

En exercice: 15 Présents: 9 Votants: 14

Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Vincent TISSOT.

POUR: 14 CONTRE:/

Date de convocation: le 07 juillet 2021 ABSTENTION:/ Secrétaire de séance : Estelle SIMONIN

Présents: Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Odette LAUDE, Agnès RICHARD,

Martin PHILIPPS, Delphine BACHELLERIE, Pascal GROSFORT, Estelle SIMONIN. Absent(e)(s) avec procuration: Thierry DEFFAYET, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Cécile

CASSOUS-LENS, Gaël MENETRIER.

Absent(e)(s) sans procuration: Arnaud POLLET.

Délibération n°D21-12

OBJET: AUTORISATION DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le maire expose que certains projets d'investissements portés par la commune peuvent faire l'objet d'une subvention dans le cadre du CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité) à hauteur de 20% du montant des travaux. A ce titre, il propose de demander l'octroi d'une subvention pour les projets suivants :

Création d'un restaurant scolaire

	1011 4 411 10014	
•	Montant total HT	90 000.00€
•	Subvention	18 000.00€
•	Autofinancement	72 000.00€

Réhabilitation du terrain multisports

•	Montant total HT	21 715.40€
•	Subvention	4 343.08€
•	Autofinancement	17 372.32€

Envoyé en préfecture le 15/07/2021

Reçu en préfecture le 15/07/2021

Affiché le

510

ID: 074-217400522-20210715-D21_12-DE

Travaux de réfection du cimetière

•	Montant total HT	62 800.50€
•	Subvention	12 560.10€
•	Autofinancement	50 240.40€

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité,

AUTORISE le maire à solliciter les subventions pour les projets décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Pour le Maire empêché,

Certifiée exécutoire le 15 juillet 2021 Transmise en Sous-Préfecture le 15 juillet 2021 Affichée le 15 juillet 2021